

## Taux de promotion 2022 ITRF et Personnels des Bibliothèques : des améliorations pour 2022

Le SNPTES revendique, depuis plusieurs années, une augmentation des taux de promotions de grade pour l'ensemble des filières. Pour rappel, ces taux appliqués aux contingents de promouvables pour l'accès au grade supérieur déterminent le nombre de promotions. Le tableau récapitulatif ci-dessous vous présente les taux 2022 applicables aux personnels des filières ITRF et des bibliothèques. Si ces taux sont en augmentation par rapport à 2021 pour les corps des catégories B et C, les corps de catégorie A ne sont pas concernés. Le SNPTES demande de nouvelles augmentations des taux de promotions pour l'ensemble des corps.

Taux de promotion ITRF 2021 - 2022 promus/promouvables		
	2021	2022
CATEGORIE C		
ATRF P2	12%	28%
ATRFP1	7,5%	16,5%
CATEGORIE B		
TECH CS	10%	18%
TECH CE	12%	14%
CATEGORIE A		
IGE HC	13%	13%
IGR 1C	20%	20%
IGR HC	10%	10%

Taux de promotion BIB 2021 - 2022 promus/promouvables		
	2021	2022
CATEGORIE C		
MAG P2	23%	28%
MAG P1	8,5%	16,5%
CATEGORIE B		
BIBAS CS	11%	18%
BIBAS CE	10%	14%
CATEGORIE A		
BIB HC	9%	11%
CONS en CHEF	15%	15%

Les nombres de promotions pour chacun des grades concernés ainsi que les éventuelles répartitions entre les voies d'accès (examen professionnel ou tableau d'avancement au choix) seront publiés au cours des prochaines semaines.

Afin de ne pas perdre de promotion, le SNPTES exige que, comme c'est déjà le cas pour les catégories A et C, l'ensemble des possibilités non-pourvues par examen professionnel, soient systématiquement reportées sur le tableau d'avancement au choix.

Choisy-le-Roi, le 07 mars 2022